

Procédure de déclaration poste informatique sur le réseau du LGL-TPE site Lyon1 / site ENS Lyon

Tout accès aux ressources informatiques du LGLTPE nécessite une authentification des personnels sur un poste déclaré sur le réseau du LGL-TPE. Pour que l'ordinateur soit déclaré :

1) Lire la charte informatique du CNRS

http://sir5276.univ-lyon1.fr/?page_id=140

2) Compéter et signer la déclaration d'ordinateur sur le réseau du LGL-TPE (ci-dessous), puis la remettre au Service Informatique de l'UMR 5276.

Pour toute correspondance avec le service informatique : lgltp-sir5276@osulistes.univ-lyon1.fr

Site web du S.I.R. <http://sir5276.univ-lyon1.fr>

Informations sur le compte associé à l'ordinateur à déclarer (*) Rayez les mentions inutiles

Nom :
Prénom :
Sur quel site résiderez-vous ? :	[Site ENS à Gerland] ou [Site LYON1 à la DOUA] (*)
Numéro et étage de votre bureau :	Etage : BUREAU :
En qualité de :	ENSEIGNANT – CHERCHEUR – TECHNIQUE – ADMINISTRATIF (*)
Votre statut ?	PERMANENT ou TEMPORAIRE / STAGIAIRE / CONTACTUEL (*)
Si le compte est temporaire : nature du stage (Master, Thèse, contrat temporaire...)	MASTER – THESE – CONTRAT – ATER – AUTRE : Spécifiez : (*)
Durée prévue :	Date début : / / Date fin : / /
Votre tuteur, encadrant, responsable :	M / Mme :
Allez-vous utiliser votre ordinateur personnel ? Si oui :	TYPE (portable ou Fixe) : ADRESSE PHYSIQUE CARTE RESEAU : (ifconfig ou ipconfig /all) ORDINATEUR CHIFFRE : OUI ou NON

Déclare avoir pris connaissance du bon usage de l'Informatique et des Réseaux (charte informatique). Tout poste informatique « personnel » doit OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'une inspection sécurité par le Responsable Informatique du LGL-TPE.

Le titulaire du compte	Le responsable de la demande
Fait à, le	Fait à, le
Signature	Signature